

**SCP M.Y CHASTANIER – A. ALLENO  
G.RABANY-LAYEC  
Huissiers de Justice associés  
39, Avenue du Président Wilson  
93100 Montreuil-Sous-Bois**

**PREMIERE  
EXPEDITION**

## **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE QUINZE  
ET LE VINGT NEUF MAI**

### **A LA REQUETE DE :**

La Société CREDIT LOGEMENT, S.A au capital de 1.253.974.758,25 euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIZS sous le numéro B 302 493 275, représentée par son Directeur Général en exercice, domicilié audit siège en cette qualité

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Alain CIEOL , Avocat associé du cabinet BCMH, Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 27/29 rue de Carency 93000 BOBIGNY

Agissant en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré en date du 09/03/2015 par acte de Maître Philippe TROUVE Huissier de Justice associé à DINAN (22100 ) , au sein de la SCP Philippe TROUVE , huissier à DINAN 22100 56, rue du 10<sup>ème</sup> d'artillerie BP 51016 22100 DINAN

**Je, Alexandre ALLENO , Huissier de Justice associé , membre de la SCP M.Y CHASTANIER – A. ALLENO – G. RABANY-LAYEC , Audienciers près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY et près des Tribunaux de Police et d'Instance de Montreuil-Sous-Bois, domicilié, 39, avenue du Président Wilson, 93104 Montreuil-Sous-Bois , soussigné,**

Certifie m'être transporté ce jour à 11 heures 00 , sis 135-135 Bis Avenue du Maréchal Foch 93360 NEUILLY PLAISANCE cadastré section B n° 782 et 783 240 après avoir averti Monsieur . et Mme

par courrier simple et LRAR en date du 20/05/2015 de ma visite ce jour , accompagné d'un employé de la SCP ARZUR et VAURES Géomètres – Experts à MONTREUIL ( Seine Saint Denis ) à savoir Mr FERREIRA Pedro ,

d'un serrurier de l'entreprise Daniel HEIL et de deux témoins requis par la loi Mr GRELON Christophe et Mr BORDREUIL Amaury .

Là étant sur place , je procède à l'ouverture du portillon en bois lequel est en très mauvais état.

Il s'agit d'un terrain à l'abandon et en friche.

L'accès se réalise depuis la rue par un portillon en bois en très mauvais état.

Le terrain est plat et est accessible depuis la rue par une longue allée étroite piétonnière . le passage d'un véhicule n'est pas possible .

Le terrain dispose d'une construction implantée en limite de propriété côté Est. La construction est en cours non achevée. Les fondations et une partie du gros œuvre sont réalisées mais l'ensemble inachevé est actuellement à l'abandon à l'état de quasi ruine. Il n'y a pas de toiture et seuls quelques parties de murs en briques et parpaings sont encore présentes.

Le jardin est également à l'abandon , en friche engazonné et planté avec de nombreux objets au sol à l'abandon.

Je constate la présence d'un abri de jardin implanté au nord-ouest de la parcelle mais celui-ci du fait de la végétation et des objets divers au sol est inaccessible.

Le terrain est implanté sur l'axe principal de circulation reliant la commune de Neuilly Plaisance à celle de Neuilly sur Marne et se trouve à quelques centaines de mètres du centre ville et se situe dans un environnement composé d'habitations pavillonnaires et collectives.

Il est situé à proximité des commerces et des écoles maternelles, primaires, collège et lycée et des transports de bus ainsi que de la gare RER A qui se trouve a environ 1 km.





Ma mission étant terminée ,

Je referme le portillon en bois .

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description , clos  
ce jour établi sur quatre feuilles .

Référence dossier étude 506229

**Alexandre ALLENO**

